

BULLETIN D'INFO n°8 (mai 2016) :

Le sujet des Ondes au CHM enfin pris en compte par la direction du Groupe Proméo-Vacaliens !

Quatre ans après la création du Collectif anti-antennes qui s'opposait déjà au projet d'installation d'antennes WI-FI sur toute l'étendue du Centre, trois ans après la naissance de l'association « Respect-Santé-Nature » qui a pris le relais, la voix de nos adhérents est enfin entendue par la société gestionnaire du CHM. Toutes les actions que nous avons menées pour la défense de la santé et celle de notre environnement portent enfin leurs fruits. C'est la première fois que la direction du Groupe réfléchit sérieusement afin de trouver une solution satisfaisant la demande des clients qui ne peuvent pas recevoir internet et celle des associations « Respect- Santé-Nature » et ADUN attachées à la qualité de vie dans notre centre naturiste.

En septembre 2015, Madame Lynch, responsable juridique du Groupe, membre du CA de la Socnat et en charge du « dossier internet », avait consulté les trois associations. Elle les a reçues à nouveau le 26 avril en présence de Monsieur Jean-Claude Ducasse, responsable de la société « TROC » spécialisée dans la mesure de champs électromagnétiques.

Participaient à cette réunion d'information :

- Madame Lynch pour le groupe Proméo-Vacaliens,
- Monsieur Ducasse, gérant de la société TROC;
- Marc Rondoin représentant de l'association ADUN;
- Mr Jacques Avignon, Me Jocelyne Bréant, Mr Richard Traverso, Mr Alain et Me Olga Mather pour l'ANM;
- Isabelle Bessou, Marc et Sophie Gicquel, Gilles

Kerpen pour «Respect- Santé-Nature». Voici le compte-rendu de cette rencontre qui a démarré à 14h pour se terminer vers 16h 30 et au cours de laquelle Monsieur Ducasse a exposé les résultats des mesures qu'il a effectuées fin mars 2016 à la demande de la direction. En préambule à cette réunion, Monsieur Ducasse nous fait part de son expérience. Il a dirigé plusieurs sociétés et c'est dans ce cadre qu'il a notamment été mandaté par l'OMS et la ville de Lyon pour y faire des mesures de champs électromagnétiques. Au cours de sa carrière il a été exposé à des niveaux très élevés d'ondes et se dit aujourd'hui électrohypersensible. D'ailleurs, il explique avoir eu un malaise ici au CHM alors qu'il ouvrait la porte d'un four à micro ondes. Il poursuit en indiquant que les sources de rayonnements électromagnétiques sont nombreuses et que certaines, dont le téléphone portable, le smart-phone et le DECT (téléphone de bureau sans fil) sont très nocives. Ainsi, dans la salle de réunion il a relié une sonde à son ordinateur et a pu enregistrer des valeurs élevées

d'ondes car des participants avaient leur smart-phone en veille.

Les mesures de Monsieur Ducasse au CHM ont porté essentiellement sur les ondes de types 4G et WI-FI.

Gilles Kerpen (RSN) demande à Monsieur Ducasse si sa société, outre la prise de mesures, vend aussi du matériel.

La réponse est non. Gilles Kerpen demande aussi de transmettre à RSN une copie de son rapport. Cela ne semble pas poser de problème ni à Monsieur Ducasse ni à Mme Lynch.

En ce qui concerne la 4G, les relevés de Monsieur Ducasse montrent des niveaux plus faibles que les valeurs trouvées en juillet 2013 par le Criirem alors que les antennes-relais

fonctionnaient à cette époque en 3G. Aux interrogations de Gilles Kerpen, Monsieur Ducasse répond que les antennes 4G ont fait l'objet d'une mise à jour récente (fin mars 2016 pour celle louée par Orange et située au pied des tennis du CHM) en vue d'améliorer leurs performances tout en limitant leur puissance. Désormais, lorsqu'une antenne est saturée, elle refuse les nouvelles connexions et les orientent vers les antennes situées à proximité.

Madame Lynch, après avoir rappelé le sujet de cette rencontre, dit que la société gestionnaire est consciente du problème internet au CHM et qu'elle entend trouver le meilleur compromis afin de satisfaire toutes les parties. Elle rappelle également que l'objectif de la société est de tirer profit du CHM et que l'évolution technologique est un facteur qui sera pris en compte dans le choix des solutions internet qui seront finalement adoptées.

Monsieur Ducasse poursuit ses explications. Pour le WI-FI déjà en place au CHM, les valeurs qu'il a enregistrées sont aussi inférieures à celles du Criirem donc de son point de vue, sans impact sur la santé.

Gilles Kerpen fait remarquer que pour les scientifiques détracteurs de cette technologie, la toxicité du WI-FI n'est pas due à sa puissance, mais à sa fréquence. et au fait qu'il utilise des ondes pulsées.

Monsieur Ducasse reconnaît que les valeurs prises en pleine saison sont plus réalistes mais « on lui a demandé de venir en mars ». Il dit aussi que le WI-FI disparaîtra d'ici 6 mois avec l'arrivée de la 5G.

Il conclut en disant que la 4G et le WI-FI en mars 2016 sur le CHM ne présentent, selon lui, aucun risque sanitaire.

Gilles Kerpen demande à Monsieur Ducasse si la couverture 4G est aujourd'hui assurée sur l'intégralité du CHM et si elle peut satisfaire, à elle seule, l'accès internet aux usagers en pleine saison avec des pics de 15.000

usagers. La réponse est affirmative car tous les usagers du CHM n'utilisent pas internet et ceux qui se connectent ne le font pas au même moment. Il déconseille de se connecter aux heures de pointe pour fluidifier le trafic. Cependant, il existe des zones où internet ne passe pas, notamment, en raison des arbres qui font écran.

Monsieur Ducasse indique qu'Orange est au CHM l'opérateur qui assure la meilleure connexion de part la proximité de son antenne (tennis).

Olga et Alain Mather (ANM), retraités, dont le bungalow est situé dans le quartier Verdure, expliquent que l'accès internet chez eux est de mauvaise qualité. Ils sont gros consommateurs internet.

Il y a quelques années ils avaient opté pour un abonnement Orange puis ils ont basculé vers Bouygues qui ne les satisfait pas non plus ici au CHM. Ils ont donc pris un abonnement WI-FI Osmosis mais la réception étant insuffisante ils ont fait installer un amplificateur de signal sur leur bungalow.

Il est demandé à Monsieur Ducasse si ce système présente un danger pour les utilisateurs et le voisinage. Un autre participant l'interroge sur l'impact sanitaire des Box et clés 4G. Monsieur Ducasse répond que ces systèmes ne présentent aucun danger pour la santé car ils sont très peu puissants.

Marc et Sophie Gicquel (RSN) interviennent à leur tour. Ces parisiens ont découvert le CHM il y a 6 ans et ont eu un véritable coup de foudre pour le lieu. A ce point qu'ils ont acheté quelques mois après un bungalow typique du CHM où ils viennent se ressourcer le plus souvent possible. Ils y apprécient le calme, la nature, la convivialité entre les usagers. Encore en activité, ils profitent de leurs séjours réguliers au CHM justement pour se déconnecter du quotidien. Sophie s'adresse à Mme Lynch en indiquant

qu'aujourd'hui nombreux sont les citoyens qui rêvent de s'immerger en pleine nature pour y passer leurs vacances. Si le CHM proposait un espace naturel, protégé, où l'accès internet serait conforme avec la vie naturaliste ce serait une formidable publicité.

Madame Lynch parle alors de la demande internet importante des nouveaux clients.

Gilles Kerpen (RSN) rappelle le caractère spécifiquement naturaliste du CHM et les critères de choix des naturalistes : l'enquête réalisée en 2010 par Ipsos pour le compte de la FFN, l'enquête faite par le CHM lui-même en 2013, celle enfin lancée en 2014 par RSN. Toutes montrent que les naturalistes n'ont pas les mêmes priorités. Pour les clients « textiles » le WI-FI reste le second critère pour le choix d'un camping après la situation géographique et l'ensoleillement ce qui est loin d'être le cas des clients naturalistes.

Marc Rondoin (ADUN) revient sur l'antenne 4G Orange située près des tennis et de la zone de jeux des enfants. Il demande à Monsieur Ducasse si elle présente un risque pour eux. La réponse du spécialiste est non et celui-ci revient sur la nocivité des téléphones portables et des smart-phones.

Isabelle Bessou (RSN) suggère à Madame Lynch que le CHM lance une campagne d'informations à ce sujet, notamment à l'attention des enfants.

Même si le sujet de cette première rencontre était de livrer les niveaux d'exposition des ondes au CHM, nous avons anticipé sur le prochain rendez-vous dont l'objet sera de proposer les solutions alternatives au tout WI-FI.

Monsieur Ducasse évoque ainsi l'accès à internet via le CPL de dernière génération. Le Courant Porteur en Ligne utilise le câble alimentant en électricité le bungalow, le mobile-home ou la caravane pour véhiculer aussi un flux internet. Une solution à n'envisager donc que pour les

emplacements disposant de l'électricité (qui sont souvent les plus gros consommateurs d'internet) mais qui offre l'avantage d'un coût modéré comparé à la fibre optique et d'une absence de pollution pour les voisins, sans compter la pollution visuelle des antennes.

Une autre possibilité serait l'installation de pico-antennes WI-FI installées sur les bungalows ou mobile home des demandeurs et alimentées par un relais à distance.

Selon le spécialiste cette une solution serait à la fois respectueuse de la santé de par sa faible puissance, facile à installer et peu coûteuse.

Gilles Kerpen suggère à nouveau l'installation de kiosques ou de roulettes, notamment dans la partie camping.

Monsieur Ducasse estime que ceux-ci pourraient être facilement alimentés par le système des pico-antennes ou par le CPL.

Le satellite serait aussi selon lui une bonne solution pour les résidents à l'année en raison de son débit intéressant et de son absence de nocivité, à condition de ne pas stationner devant la parabole si celle-ci devrait être posée au sol !

Madame Lynch indique que tout est envisageable sauf la fibre optique en raison de son coût exorbitant. Des devis seront présentés à Proméo-Vacaliens. Madame Lynch rappelle que le critère financier reste essentiel dans le choix des systèmes qui seront retenus par la direction. Il lui semble que la combinaison de plusieurs technologies soit la solution et ce dans le respect de la santé. En tout cas, rien ne sera fait avant cet été.

Jocelyne Bréant (ANM) lui demande alors si le CHM pourrait en attendant installer des antennes WI-FI classiques sur les poteaux encore nus.

La réponse de Madame Lynch est claire : c'est non car de toute façon cela ne pourrait « satisfaire la demande des nouveaux clients ».

Gilles Kerpen souhaite l'intervention du Criirem pour réaliser une nouvelle campagne de mesures après l'installation des nouveaux systèmes. La réponse de Madame Lynch est positive.

Accord également au sujet de la venue du Criirem pour tester l'antenne 4G (près des tennis) cet été en concertation avec la Mairie et Orange.

Fin de séance à 16h 30.

A l'issue de la réunion, les participants de RSN ont été rassurés par les propos de Mme Lynch. Attendons les propositions de la direction et l'avis du Criirem pour nous prononcer définitivement. Mais dès à présent nous pouvons nous réjouir d'une telle avancée.

Notre action contre la prolifération des antennes va bien au-delà de l'aspect purement technique; elle s'inscrit dans une démarche de toujours plus de naturisme. Espérons qu' au CHM, lieu symbolique d'une qualité de vie authentique, l'intelligence, le respect de l'autre et celui de la nature, continuent de l'emporter.

Alors que notre monde connaît une évolution technologique sans précédent, ce sont ces valeurs essentielles qui attirent ici depuis des décennies les amoureux de la nature, de tous les horizons, de tous les âges.

rédigé par Gilles Kerpen